



Association pour le Développement de l'Informatique Juridique
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIJ DU 10 DECEMBRE 2007

BILAN ET PROSPECTIVES DE L'ANNEE 2007-2008

Cette Assemblée Générale est pour nous l'occasion de vous présenter et de faire le point sur les activités de l'ADIJ depuis décembre 2006, date à laquelle s'est tenue notre précédente Assemblée Générale.

LES ACTIVITES PASSES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 DECEMBRE 2006

LES MARDIS DE L'ADIJ

Mardi 23 janvier 2007

Conférence en partenariat avec l'EFB sur le thème : « **Correspondants informatique et libertés : quel bilan ?** », animée par **Nathalie Métallinos**, Responsable de la Cellule Correspondants, CNIL, avec, à titre de témoins et pour rendre compte de leur expérience de terrain, les interventions de **Patrick Villard**, Correspondant interne de Swiss Life et **Philippe Pays**, Correspondant externe, ingénieur-conseil. Cette manifestation a été relayée par la revue Archimag qui a fait paraître une interview dans son numéro mai/juin 2007.

Mardi 6 février 2007

Conférence en partenariat avec le CMAP – Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – près la CCIP, sur le thème « **Résoudre autrement ses conflits... La médiation : pourquoi, comment ?** », animée par **Myriam Bacqué**, Déléguée générale du CMAP, avec **Valérie Leprovost**, Directeur Unité Nouvelles Technologies, Aon Conseil et Courtage, Magistrat au Tribunal de Commerce de Paris.

Mardi 24 avril 2007

Conférence sur le thème « **Les relations collectives du travail et les nouvelles technologies : actualité** », animé par **Christine Baudoin**, Avocat au Barreau de Paris, Associée du Cabinet LMT AVOCATS, Spécialiste en droit social, avec **Jean-Emmanuel Ray**, Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon – Sorbonne) et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, et **Eloïse Verde-Delisle**, Directeur des Relations Sociales et de l'Emploi – IBM France.

Cette manifestation très attendue était une réédition de la manifestation de l'an dernier. Elle a rencontré le succès escompté, notamment grâce à l'intervention encore une fois très vivante du Professeur Jean-Emmanuel Ray en tandem avec Eloïse Verde-Delisle, dans une approche à la fois juridique et pratique.

Mardi 22 mai 2007

Conférence sur le thème « **Sécurité et confiance : de la gestion des droits d'accès à la gestion des droits d'usage** », animé par **Philippe Blot-Lefèvre**, Fondateur et Chairman de Hub2b Inc., avec **Thierry Blanc**, Responsable Marketing, STS Group, et **Pierre Lombardy**, Directeur général, N'Cryptone - Groupe Prosodie

Cette manifestation avait pour objectif de faire un bilan des premières réunions de l'atelier animé par Philippe Blot-Lefèvre sur le dossier numérique partagé.

Mardi 23 octobre 2007

Séminaire d'une demi-journée en partenariat avec l'EFB sur le thème « **Distribution : la coexistence des réseaux virtuels et des réseaux physiques** », avec pour intervenants :

- Réseaux de distribution et distribution en réseaux : l'infrastructure est-elle juridiquement neutre ? **Lucien RAPP**, Avocat au Barreau de Paris, Watson, Farley & Williams LLP, Professeur à l'Université de Toulouse
- Droits et obligations du promoteur d'un réseau de distribution à l'épreuve du droit de la concurrence, **Muriel CHAGNY**, Professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
- Distribution sélective des produits de luxe sur Internet, **Regula WALTER**, Direction juridique, Richemont International, substituée par **Johan Ysewyn**, Avocat au Barreau de Bruxelles, Linklaters
- Distribution en ligne et propriété intellectuelle : identification des atteintes susceptibles d'être commises sur internet, **Giuseppe de MARTINO**, Président honoraire de l'Association des Fournisseurs d'Accès, Directeur juridique Dailymotion
- Copie privée, objet de distorsion ? **Cyril CHABERT**, Avocat au Barreau de Paris, Chargé d'enseignement à l'Université de Paris XII

Bilan des Mardis de l'ADIJ : Comme les années précédentes, le bilan est très positif : qualité des intervenants, pertinence des questions soulevées, richesse des débats, interaction entre les intervenants et l'auditoire, ouverture à de nouveaux secteurs. Le nombre des inscriptions a augmenté régulièrement pour atteindre un chiffre de l'ordre de 50 personnes, parfois même réunissant jusqu'à 70 participants.

Ces événements sont très bien relayés dans la presse, au niveau des annonces (Bulletin du Bâtonnier, la Lettre des Juristes d'Affaires..., sites d'information tels que l'Ecole de Formation du Barreau de Paris, le Village de la Justice..., mais également au niveau des contenus : la Revue Lamy – Droit de l'immatériel, les Editions juridiques Lexbase, Archimag... et par la presse spécialisée (Le Monde Informatique, CIO Management des Systèmes d'Information).

LES ATELIERS DE L'ADIJ

L'Atelier « Droit du travail et nouvelles technologies »

Sous la conduite de Christine Baudoin, Avocat Associé du Cabinet LMT Avocats, membre du Conseil d'administration de l'ADIJ, un mardi de l'ADIJ, outre le Mardi de l'ADIJ du 24 avril 2007, les participants se sont réunis le 1er février sur le thème : « Géolocalisation des salariés. Enjeux juridiques et sociaux » et le 26 avril sur le thème : « Télétravail et Travail Collaboratif : actualité ». La dernière réunion programmée le 18 octobre sur le thème : « La cybersurveillance des salariés : actualités » a été reportée, à raison des grèves, au 31 janvier 2008.

L'Atelier « PACEL - Pratique de l'archivage du courrier électronique »

Cet atelier, animé par Philippe Bazin, Avocat au Barreau de Rouen, fonctionne très bien, avec une participation variant de 10 à 20 personnes. Le compte-rendu de ses travaux sera fait à l'occasion du Mardi de l'ADIJ programmé le 15 janvier 2008. Le positionnement juridique est clair, avec deux possibilités : l'archivage avec des tiers ou l'auto-archivage. Les participants se sont réunis les 29 janvier, 4 avril, 7 septembre, 10 octobre, 5 novembre, 28 novembre et 12 décembre, témoignant d'une activité soutenue.

Atelier « E-Learning, Knowledge Management et Droit »

Cet atelier est co-dirigé par Denis Genest, Senior Manager, PricewaterhouseCoopers, et Jean-François Figuié, Directeur Général Délégué, CSP Formation. L'objectif de cet atelier est de mener une réflexion permanente sur les méthodes de gestion et de transmission des connaissances juridiques, d'être l'observatoire des évolutions technologiques liées à ce domaine, de participer activement à l'élaboration de solutions et/ou d'outils parfaitement adaptés aux besoins des différents professionnels du droit, de réunir régulièrement l'ensemble des spécialistes du secteur, de mutualiser les ressources sur le thème de l'enseignement juridique et de la formation au droit à l'âge du numérique.

Les participants se sont réunis les :

- 26 avril sur le thème : « Nouveaux moyens d'accès, de partage et de formation en droits : retours d'expériences (Témoignages d'utilisateurs conseils et juristes d'entreprises, Présentation du module e-learning de l'ADIJ relatif aux télédéclarations),
- le 28 juin, autour de deux thèmes :
 1. Ecole de Formation des Barreaux de la Cour d'appel de Paris (EFB) : retour d'expérience sur le déploiement du projet « campus e-learning » de l'EFB présenté par Gérard Nicolaÿ, Directeur de l'EFB,
 2. Knowledge Management juridique : pourquoi mettre en œuvre un projet de KM au sein de son département ou de son Cabinet ?

Atelier « Loi DADVSI : enjeux, mise en œuvre et perspectives »

Cet atelier, créé en 2007, est co-animé par Sophie Soubelet-Caroit, avocat au Barreau de Paris, Antoine Latreille, maître de conférences à l'Université Paris Sud et Benoît Piguët, conseiller parlementaire. Il réunit régulièrement une dizaine de participants. Ses travaux feront l'objet d'un mardi de l'ADIJ programmé le 18 mars 2008. Les participants de cet atelier se sont réunis les 26 janvier, 6 avril, 5 octobre, 9 novembre et 14 décembre.

Atelier « Dossier numérique partagé »

Cet atelier est animé par M. Philippe Blot-Lefèvre, Fondateur et Expert en DLM (Digital Legal Management). Les participants se sont réunis les 14 février et 4 avril 2007. Les travaux du groupe de travail ont porté sur les aspects technojuridiques :

- de l'espace numérique de confiance et de la convention de preuve,
- du provisionnement (horizontal et vertical), c'est-à-dire les processus géographiques et historiques permettant à des individus ne se connaissant pas nécessairement d'allouer/bénéficier de droits d'usages sur des contenus.

Un premier bilan a fait l'objet d'un Mardi de l'ADIJ le 22 mai 2007.

LES MANIFESTATIONS EN PARTENARIAT

Avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris (www.avocatparis.org) : c'est au titre de ce partenariat que les manifestations de l'ADIJ se déroulent dans le cadre de la Maison du Barreau et qu'elles sont régulièrement annoncées dans le Bulletin du Bâtonnier.

Avec l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris (EFB) : (www.efb-paris.avocat.fr) : Toutes les manifestations de l'ADIJ sont validées au titre de la formation continue obligatoire des avocats et annoncées dans le programme des formations de l'EFB en tant qu'association partenaire.

Dans le cadre de l-Expo 2007, Salon organisé par GFII et SPAT (www.i-expo.net) :

Une conférence de 3 heures sur le thème : « **Les risques juridiques du web 2.0** », avec pour intervenants :

- Benoît Tabaka, Directeur des Affaires juridiques et réglementaires, PriceMinister.com : « Quelles responsabilités pour l'internaute ? »
- Cédric Manara, Professeur de droit à l'EDHEC, auteur du blog domaine.blogspot.com : « Les creative Commons et le monde du libre : comment chacun trouve-t-il sa place ? »
- Sophie Soubelet-Caroit, Avocat au Barreau de Paris : « La loi DADVSI du 1^{er} août 2006 : quel bilan ? »
- Marie-Anne Gallot-Le-Lorier, Avocat au Barreau de Paris : « Le Peer To Peer dans l'environnement Web 2.0, quelle évolution peut-on prévoir ? ».

Une conférence d'une heure et demie sur le thème « **Technologies et droit : panorama de l'actualité juridique des 12 derniers mois** », animée par Christiane Féral-Schuhl, Présidente de l'ADIJ, avec 80 participants. L'organisateur du salon i-expo, GFII, a demandé à l'ADIJ de réitérer ce thème l'année prochaine.

Avec la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles (www.dbfbruxelles.com) : Entretiens communautaires d'une journée à Bruxelles sur le thème : « **Droit des médias et des nouvelles technologies dans l'Union Européenne** », avec le programme suivant :

Accueil des participants avec propos introductifs

Par **Dominique Voillemot**, Président de la Délégation des Barreaux de France et **Marie-Anne Gallot-Le-Lorier**, Avocate au Barreau de Paris

La directive « Télévisions sans frontières » et sa révision : quelles implications juridiques ?

Par **Jean-Eric de Cockborne**, Chef d'Unité, Commission européenne, DG Société de l'information, et par **Thierry Verbiest**, Avocat aux Barreaux de Paris et de Bruxelles

La directive sur l'harmonisation du droit d'auteur et des droits voisins du 22 mai 2001 : présentation générale et objectifs

Par **David Baervoets**, Administrateur, Commission européenne, DG Marché Intérieur

Exemples de quelques transpositions nationales

Par **Sophie Soubelet-Caroit**, Avocate au Barreau de Paris et **Anna Fantova**, Avocate au Barreau de Prague

La cybercriminalité et lutte contre la contrefaçon dans la société de l'information

Par **Christian Tournie**, Administrateur, Commission européenne, DG Justice, liberté et sécurité et par **Pierre Jung**, Avocat au Barreau de Paris

La distribution des œuvres de l'esprit : enjeux juridiques

Par **Simona Martorelli**, Administrateur, Commission européenne, DG Société de l'information, par **Gilles Vercken**, Avocat au Barreau de Paris, et par **Margaret Boribon**, Secrétaire générale, Copiepresse

Cette manifestation a fait l'objet d'un vrai débat interactif avec une cinquantaine de participants, tous très intéressés et venant pour la plupart de Paris. Au regard du succès de la journée du 15 juin, l'ADIJ poursuivra ce partenariat avec la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles pour organiser une manifestation périodique annuelle, à Paris ou à Bruxelles, avec pour prochain thème en 2008 à Paris, celui de l'archivage électronique.

A l'occasion des 5 ans de l'accord-cadre européen du 16 juillet 2002 et des deux ans de l'ANI français du 19 juillet 2005 sur le télétravail, **l'ADIJ, l'ANACT, l'ANDCP et la CFDT Cadres** ont organisé un débat autour des premiers bilans sur le thème « **Télétravail, quoi de neuf ?** ».

Cette manifestation a été animé par Emmanuel Franck, journaliste à Entreprise et Carrières ;, avec pour intervenants :

- **Jean-Emmanuel Ray**, professeur à l'Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), auteur de « droit du travail, droit vivant » Editions Liaisons 15^e édition, septembre 2006
- **Marcel Grignard**, secrétaire national CFDT
- **Charlotte Duda**, DRH Stream International, Présidente nationale de l'ANDCP, Association Nationale des Directeurs et Cadres de la fonction Personnel
- **Christine Baudoin**, Avocat Associé du Cabinet LMT AVOCATS, spécialiste en droit social, Administrateur de l'ADIJ
- **Denis Bérard**, ANACT, Chargé de mission changement technologique et organisationnel, ANACT, Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Avec la Maison du droit vietnamo – française à Hanoï : une délégation de l'ADIJ, s'est rendue à Hanoï en octobre 2007 pour signer un accord de partenariat avec la Maison du droit vietnamo-française et pour participer à un colloque international sur « **Les atteintes à la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies** ».

La Maison du droit vietnamo-française, dirigée par Nguyen Van Binh, monte en permanence des manifestations et représente un lieu très intéressant pour faire des rencontres avec le

monde asiatique. Le programme prévoyait une intervention du Vietnam par un expert du Ministère de la Justice du Vietnam, une intervention du Laos et une intervention du Cambodge

Les intervenants de l'ADIJ :

- **Christiane Féral-Schuhl**, Avocat au Barreau de Paris, Présidente de l'ADIJ, sur le thème « Panorama du droit d'auteur et des nouvelles technologies »
- **Marie-Anne Gallot-Le-Lorier**, Avocat au Barreau de Paris, sur le thème « Téléchargements et peer to peer »
- **Isabelle Ramond Bailly**, Directrice juridique d'Editis, sur le thème « L'édition et le numérique »
- **Charles-Hubert Olivier**, Avoué à la Cour d'appel de Paris, sur le thème « L'action en contrefaçon et la saisie contrefaçon »
- **Philippe Bazin**, Avocat au Barreau de Rouen, sur le thème « La cybercriminalité ».

Les intervenants de l'IPBA :

- **Jean-Claude Beaujour**, Avocat au Barreau de Paris, Administrateur de l'IPBA, sur le thème « L'effectivité des mesures visant à la protection des droits de propriété intellectuelle dans le commerce international »
- **Isabelle Landreau**, Avocat au Barreau de Paris, sur le thème « La détermination du préjudice indemnisable en matière de propriété intellectuelle »
- **Sabine Lochmann**, Président d'honneur de l'AFJE, Assistant General Counsel Johnson & Johnson, sur le thème « Les nouveaux risques liés à la contrefaçon internationale »

L'ADIJ est de plus en plus présente à l'étranger et l'Association a déjà signé quatre conventions de partenariat dans quatre pays : Liban, Brésil, Belgique, Vietnam.

Avec LexPosia (www.lexposia.com) : Matinée de l'ADIJ au CNIT Paris La Défense sur la « Présentation des travaux des ateliers de l'ADIJ en droit et technologies » avec au programme les interventions de :

Droit du travail et nouvelles technologies

Par **Madame Christine Baudoin**, LMT Avocats, Avocat associé, spécialiste en droit social

E-learning, Knowledge et Droit

Par **Denis Genest**, Senior Manager, PricewaterhouseCoopers

Et **Jean-François Figuié**, Directeur Général Délégué, CSP Groupe Editions Lefebvre Sarrut, Secrétaire Général de l'ADIJ

Pratique de l'archivage du courrier électronique

Par **Monsieur Philippe Bazin**, Avocat au Barreau de Rouen

Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information (DADVSI) : mise en œuvre et perspectives

Par **Madame Soubelet-Caroit**, Avocat, spécialiste en droit d'auteur

Le dossier numérique partagé

Par **Philippe Blot-Lefèvre**, Fondateur de Hub2b et Expert en DLM (Digital Legal Management)

En partenariat avec le Master du Professeur Benabou et l'EFB, Matinée Jeunes de l'ADIJ, sur le thème « Jeunes cyberjuristes, quel avenir pour vous ? Témoignages et débats avec les professionnels », animée par Michèle Côme, Legal Market Manager, Wolters Kluwer Europe, Vice-Présidente de l'ADIJ

Valérie-Laure BENABOU, Professeur des universités, Co-présidente de la Commission « œuvre multimédia » CSPLA (Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique)

Yves CRESPIN, Chef de la BEFTI

David BENICHOU, Magistrat, Ministère de la Justice

Louis AVIGDOR, Chargé de la valorisation, CNRS

François WALLON, Expert en Informatique agréé par la Cour de Cassation

Giuseppe DE MARTINO et Karima ABDELMALEK, Direction juridique, Dailymotion, Animatrice
Section Jeunes ADIJ

Capitaine Nicolas DUVINAGE

Chef du Département informatique – électronique de l'Institut de recherche criminelle de la
Gendarmerie Nationale

Anne-Charlotte GROS, Avocat au Barreau de Paris, Animatrice Section Jeunes ADIJ

Xavier STRUBEL, Professeur habilité à diriger des recherches en droit privé, Directeur du
Département Droit, Economie, Finances et Sociologies (DEFIS) à l'Institut National des
Télécommunications

Cédric MANARA, Professeur de droit, l'EDHEC Business School

Maurice LOTTE, Huissier de Justice

Johanna CARVAIS, CNIL

Nathalie METALLINOS, CIL à la Société Générale

William CARGILL, Consultant en recrutement, Aperlead

Jean GASNAULT, Juriconnexion

LES PUBLICATIONS DE L'ADIJ

- La Revue Lamy – Droit de l'Immatériel publie sous la forme d'un dossier spécial en décembre les interventions du Mardi de l'ADIJ du 23 octobre 2007, notamment celles de Lucien Rapp, Muriel Chagny et Cyril Chabert.
- Les interventions au Colloque international qui s'est déroulé en octobre 2007 à Hanoï seront prochainement disponibles en ligne sur www.adij.fr

PRIX ADIJ

L'ADIJ a traditionnellement récompensé les étudiants en Droit des nouvelles technologies, depuis 1987, en attribuant un Prix ADIJ au meilleur mémoire de 3^{ème} cycle ; cette année, innovant et suivant les tendances du Web 2.0, l'ADIJ a attribué son prix 2007 à un jeune CYBER JURISTE, Cédric MANARA, pour son blog sur les noms de domaine ; ainsi le lauréat du prix ADIJ contribue à une meilleure diffusion du droit des technologies en ligne et montre l'exemple pour les jeunes générations.

PROSPECTIVE 2008

Le tableau des manifestations arrêtées ou en cours de validation est joint au présent rapport.

Plus particulièrement, l'ADIJ entend privilégier :

- le travail **prospectif** dans le cadre des ateliers, son objectif étant de formuler des propositions aux projets de lois en cours d'élaboration, tout particulièrement en matière de droit d'auteur.
- **de nouveaux ateliers**, avec la diversification des thèmes d'étude et de réflexion :

A cet effet seront créés un Atelier sur le thème « **La responsabilité des hébergeurs** », animé par M. Bertrand Vandeveld, avocat aux Barreaux de Paris et de Bruxelles, ainsi qu'un Atelier sur le thème « **Les marchés publics dans les nouvelles technologies** », animé par Danièle Véret, Avocat au Barreau de Paris.

Sont également en cours de réflexion, la création d'un Atelier sur « **Le vote électronique** » et d'un Atelier sur « **Le statut du RSSI** ».

- un rôle accru de la **Section Jeunes** avec notamment la réédition d'une matinée information-débats de rencontres avec des étudiants de 3^e cycle, leur nombre étant limité à 40 participants.

D'autre part, le Professeur Benabou a proposé de monter un *Moot Court* (un procès fictif) en TIC avec ses étudiants et la Section Jeunes de l'ADIJ, ce qui permettrait aux étudiants de présenter un contentieux en situation réelle.

- **une présence accrue à l'International** :

l'ADIJ recevra ses partenaires brésiliens les 21 et 22 janvier sur le thème « Bilan de la loi DADVSI : la loi appliquée au Brésil ».

L'ADIJ est partenaire de la Conférence IFCLA 2008 qui aura lieu à Paris les 5 et 6 juin prochain (Convention de partenariat en cours de signature).

Une demi-journée de Rencontre européenne en partenariat avec la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles sur le thème « **Existe-t-il un droit européen de l'archivage des documents électroniques ?** ».

* * * * *